



Scolies ariennes sur le Concile d'Aquilée

Paul-Hubert Poirier

Volume 38, numéro 3, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/705962ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/705962ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Poirier, P.-H. (1982). Compte rendu de [*Scolies ariennes sur le Concile d'Aquilée*]. *Laval théologique et philosophique*, 38(3), 325–325.
<https://doi.org/10.7202/705962ar>

Scolies ariennes sur le Concile d'Aquilée, Introduction, texte latin, traduction et notes par Roger GRYSOY, Paris, Éditions du Cerf, 1980, Collection « Sources chrétiennes », n° 267, 404 pages, 19,5 × 12,5 cm.

Le 3 septembre 381 se tenait à Aquilée un concile convoqué par Gratien et réunissant, autour de l'évêque de cette ville Valérien et d'Ambroise de Milan, une vingtaine d'évêques. Ce concile qui scella le triomphe de l'orthodoxie nicéenne en Occident, se solda surtout par la condamnation de deux évêques ariens d'Illyricum, Palladius de Ratiaria et Secundianus de Singidinum.

Ce concile régional d'une importance relative a laissé sa marque dans l'historiographie grâce aux Actes qui en furent conservés et aux scolies dont ceux-ci sont accompagnés dans l'unique manuscrit qui nous les a transmis, le *Paris. lat. 8907*, un manuscrit de la première moitié du V^e siècle constitué d'écrits concernant la controverse arienne. Les scolies n'encadrent pas que les Actes du Concile d'Aquilée (f. 336-349); on les trouve aussi en marge du *De Fide* d'Ambroise (f. 298-311). L'intérêt de ces scolies, qui font l'objet de la présente édition, est remarquable, car elles figurent parmi les rares textes ariens qui se sont transmis jusqu'à nous. Connues depuis 1840, elles ont été éditées par F. Kauffmann en 1899, mais de façon très insatisfaisante. R. Gryson ayant été amené à étudier de près ces scolies s'est donc proposé de les éditer à nouveau et il l'a fait avec une rigueur et une précision dont on lui saura gré.

Comme le montre Gryson, et contrairement à ce qu'avait pensé Kauffmann, les scolies ne sont pas une œuvre unique mais sont attribuables à deux auteurs. On y trouve en effet des notes ou des commentaires d'un certain Maximinus (que Gryson identifie comme l'évêque arien du même nom, adversaire d'Augustin en 427-528) et des fragments de deux œuvres déjà attribuées, au moins pour l'une d'entre elles, à Palladius de Ratiaria. Pour l'utilité du lecteur, donnons ici la nomenclature des pièces contenues dans les scolies, dans l'ordre où elles se présentent dans le manuscrit : A. En marge du *De Fide* d'Ambroise (fol. 298r-336r) nous trouvons 1) un commentaire de Maximinus sur les Actes du Concile d'Aquilée; 2) un commentaire du même sur une lettre d'Auxentius de Dorostorum, disciple d'Ulfila, écrite peu après 383 pour proposer aux ariens durement éprouvés la figure de l'évêque goth comme modèle de fermeté et de constance dans la foi; B. En marge des Actes du Concile d'Aquilée (fol. 336r-353v), les scolies donnent d'abord des

fragments de deux œuvres de Palladius, 1) d'une réfutation du *De Fide* d'Ambroise; 2) d'une Apologie des deux évêques condamnés à Aquilée (dont Palladius); puis, 3) une note finale de Maximinus. Telles sont les œuvres — ou plutôt ce qu'il en reste — que Gryson édite et présente dans ce volume. Un appendice (p. 330-383) donne le texte et la traduction des *Gesta* d'Aquilée pour permettre au lecteur de mieux situer les scolies dans leur contexte.

Dans l'introduction de l'ouvrage, on trouvera une étude exhaustive des scolies; notamment en ce qui a trait aux problèmes posés par le caractère particulier de leur transmission (p. 25-51), à leur contenu (p. 52-100) et à leur théologie (p. 173-200). Un chapitre important, consacré à l'arianisme illyrien au IV^e siècle (p. 101-172), constitue une contribution intéressante à l'histoire de l'arianisme en Occident et permet de corriger et de compléter les études récentes parues sur le sujet. Quant aux scolies elles-mêmes, l'historien des dogmes y trouvera une expression très nette des thèses ariennes sur le problème trinitaire, qui se réclament à bon droit d'une tradition ancienne, illustrée par Origène, et qui donnera naissance au courant de pensée subordinatieniste du IV^e siècle. On y relèvera d'autres éléments intéressants pour l'histoire des idées, comme, par exemple, au § 122-127 des fragments de Palladius, (p. 304-311), sur la primauté de Pierre et l'autorité de l'évêque de Rome.

La traduction de Gryson, aussi bien celle des scolies que des Actes du Concile d'Aquilée, est tout à fait adaptée au genre de ces textes qui tiennent, pour les uns, du procès-verbal et, pour les autres, de l'apologie et même du pamphlet. L'A. a su trouver le ton juste pour faire sentir dans la traduction la vivacité de l'original. Le seul reproche qu'on pourrait lui faire est d'adopter parfois des traductions qui sont excessives; par exemple, p. 206-207 et 332-333, rendre: « vestro studio factum est ut non esset generale et plenum concilium », par: « C'est votre fanatisme qui a fait qu'il n'y ait pas de concile général et plénier », me paraît pour le moins exagéré. Signalons aussi, à la page 373, une coquille qui fait contresens; lire: « Palladius, qui n'a pas seulement refusé... »

En terminant, nous nous permettons de renvoyer les lecteurs qui s'intéressent particulièrement à l'arianisme occidental et aux travaux de Gryson sur ce sujet, à l'article de A. D'HAENENS, « De la trace hétérodoxe », dans la *Revue théologique de Louvain*, 12 (1981), p. 212-228.

Paul-Hubert POIRIER